

Ville de Léry :

## De nouveaux modules d'exercice maintenant disponibles au parc Raymond-Faubert et à l'entrée de la Presqu'île Asselin

**Léry, le 30 septembre 2024** – La Ville de Léry a réitéré son soutien aux initiatives citoyennes en faveur des aînés hier, lors de l'inauguration des nouveaux appareils exerciseurs au parc Raymond-Faubert. Un banc exerciseur situé à l'entrée de la Presqu'île Asselin est inclus dans ce projet.



L'initiative, qui s'inscrit dans les grandes orientations de la Politique des aînés de la Ville, s'est concrétisée grâce à une aide financière de 25 000 \$ du gouvernement du Canada, une somme qui correspond à 100 % des coûts.

Lors de son allocution, le maire Kevin Boyle a tenu à remercier la députée fédérale de la circonscription de Châteauguay-Lacolle, madame Brenda Shanahan, pour son appui à la demande de subvention de la Ville dans le cadre du programme *Nouveaux horizons pour les aînés*. Il a également salué l'apport inestimable de trois citoyennes engagées dans la cause du vieillissement actif et de l'inclusion des aînés, mesdames Sylvie Sauvé, Ginette Barbeau et notre conseillère municipale Liette Lamarre.

« La ville de Léry entend continuer de soutenir les initiatives en lien avec les objectifs de favoriser le vieillissement en santé et de briser l'isolement des aînés. Toutes ces personnes sont des collaboratrices de tous les instants, de tous les projets. C'est pourquoi je tiens à les remercier sincèrement », a souligné le maire Kevin Boyle. « Il n'y a pas de petits gestes. Chacune des actions en faveur des aînés contribue à faire de Léry, une Ville encore plus ouverte et inclusive. J'invite donc les citoyens à emboîter le pas, à la hauteur de leurs disponibilités », a-t-il enchaîné.

« À noter que l'installation de modules exerciseurs s'inscrit dans la foulée des initiatives entourant la création d'un club de marche pour le comité MADA, le club *Léry-en-Marche*. Depuis le mois de juin, de 15 à 20 marcheurs parcourent entre 1 et cinq kilomètres tous les lundis matin. De très beaux liens se sont tissés, ce qui contribue à briser l'isolement que vivent certains membres », a souligné Sylvie Sauvé,

Rappelons qu'en août 2024, la Ville de Léry a obtenu sa reconnaissance officielle en tant que Municipalité amie des aînés. « Cette qualification confirme l'engagement de la Ville envers ses citoyens et ses citoyennes aînés », a conclu M. Boyle.

*Le projet d'appareils exerciseurs est financé par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada.*

- 30 -

Bas de vignette : Au centre, le maire de la Ville de Léry, Kevin Boyle, et Brenda Shanahan, députée de la circonscription de Châteauguay—Lacolle, entourés de Sylvie Sauvé et Ginette Barbeau, instigatrices du projet.

**Source :**

Service des communications, Ville de Léry  
450 692-6861